

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 novembre 2002
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-septième session
Points 36 et 160 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Cinquante-septième année

La situation au Moyen-Orient

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

**Lettre datée du 12 novembre 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Un nouveau seuil de dépravation a été franchi dimanche dans la campagne terroriste lancée par les Palestiniens contre les citoyens israéliens lorsque, commettant un acte de haine et de cruauté innommable, des forces loyales au Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, se sont introduites dans un kibboutz israélien où elles ont abattu de sang froid cinq civils, dont une mère et ses deux jeunes fils.

L'attaque s'est produite dimanche soir, peu après minuit (heure locale), au kibboutz Metzger, paisible communauté d'agriculteurs israéliens située à tout juste quelques kilomètres de la lisière de la Rive occidentale et qui était connue pour les relations amicales qu'elle entretenait avec des villages arabes proches. Cette tranquillité a été brisée lorsqu'un Palestinien armé s'est infiltré dans le kibboutz, a brusquement pénétré dans la maison de Revital Ohayon, âgée de 34 ans, et dans la pièce où elle lisait une histoire à ses deux fils, Matan et Noam, âgés de 4 et 5 ans respectivement, avant qu'ils ne s'endorment. Des balles tirées à bout portant les ont tués tous les trois. Le père est arrivé peu après pour découvrir, fou de douleur, une chambre criblée de trous de balles ainsi que des draps et des oreillers maculés de sang.

Le terroriste a aussi abattu Tirza Damari, âgée de 42 ans, qui faisait une promenade avec son ami, et Yitzhak Dori, âgé de 44 ans, secrétaire du kibboutz. Des Arabes et des Juifs ont accompagné Dori à sa dernière demeure. À la différence de ces gens qui voient dans les enterrements une bonne occasion de saluer les attentats terroristes comme des actes de « résistance » héroïque, les personnes assistant aux obsèques de Dori ont parlé de leur volonté d'oeuvre en faveur de la paix et de la coexistence et de leur refus de laisser détruire par la violence leurs rêves de paix.

La Brigade des martyrs d'Al-Aqsa, bras terroriste de la faction du Fatah de Yasser Arafat, a fièrement revendiqué la responsabilité de cette attaque dans une



déclaration diffusée par la station de télévision Al Manar le réseau satellite de l'organisation terroriste Hezbollah, à Beyrouth. Pendant ce temps, au Caire, Osama Hamdan, représentant du Hamas, saluait par ces mots le terroriste qui avait effectué l'attaque : « Le Hamas n'est pas seul à embrasser la lutte armée contre les Israéliens; il y a aussi une organisation qui est subordonnée à l'Autorité palestinienne. »

Israël tient la direction palestinienne pour entièrement responsable de cette récente attaque où la brutalité et la sauvagerie de la campagne terroriste palestinienne ont atteint de nouveaux sommets. Après plus de deux ans de violence et de terrorisme et en dépit des appels qui lui ont été lancés à nombre de reprises par la communauté internationale et le Conseil de sécurité, l'Autorité palestinienne ne fait rien pour empêcher de nouvelles attaques terroristes. Elle n'a ni traduit les terroristes devant les tribunaux, ni empêché que son territoire serve de base à des opérations terroristes ni mis un terme aux actes de violence, de terrorisme et de provocation, comme elle est tenue de le faire en vertu du droit international et, en particulier, aux termes de la résolution 1435 (2002) que le Conseil de sécurité a récemment adoptée.

Tout au contraire, la direction palestinienne préside depuis des années à la campagne de provocation et de diabolisation d'Israël menée dans les médias palestiniens officiels, prône le maintien de programmes scolaires palestiniens qui ôtent toute légitimité au droit qu'ont les Juifs et les Israéliens d'exister et de vivre dans la paix et la sécurité, et célèbre officiellement les terroristes et les auteurs d'attentats-suicide à la bombe, qu'elle présente en héros du peuple palestinien. Ce n'est qu'au sein d'un réseau terroriste impitoyable et qui nie en bloc l'humanité de ses ennemis que le meurtre d'enfants innocents dans les bras de leur mère a pu être considéré comme un acte digne de louanges.

Dans une autre manifestation choquante de mépris et de duplicité, le Président de l'Autorité palestinienne a demandé qu'une attaque imputable à ses propres forces fasse l'objet d'une enquête. À coup sûr, il ne s'agit là que du dernier en date des stratagèmes conçus par un praticien du terrorisme soucieux d'échapper à toute condamnation internationale. S'il faut enquêter sur quelque chose, ce doit être sur la politique systématique et délibérée de glorification du terrorisme et d'attentats-suicide à la bombe, qui sont des crimes contre l'humanité, sur la culture de haine et de rejet des Juifs et des Israéliens inculquée aux jeunes Palestiniens et sur le soutien financier, moral et logistique qui continue d'être apporté au terrorisme et qui prend sa source aux plus hauts échelons de l'Autorité palestinienne, au mépris des engagements signés avec Israël et des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 1373 (2001).

Israël appelle la communauté internationale à condamner ce crime horrible et à insister non seulement sur le fait que l'Autorité palestinienne doit s'acquitter immédiatement de l'obligation qui lui incombe de mettre un terme aux actes de terrorisme, mais qu'elle doit aussi traduire en justice les organisateurs et les instigateurs d'actes de terrorisme, conformément à la résolution 1435 (2002).

Par ailleurs, Israël appelle l'Autorité palestinienne à donner du poids à sa condamnation en prenant des mesures pour inverser la culture de mort et de martyr qu'elle encourage délibérément et systématiquement depuis plus d'une décennie. Lorsque la vie d'enfants innocents est simplement perçue comme un instrument qu'on peut utiliser et détruire à volonté, même les meilleures tentatives

d'instauration de la paix et de la réconciliation sont vouées à l'échec. L'envahissant esprit d'intolérance qui célèbre la mise à mort de femmes et d'enfants reste le principal obstacle à la réalisation de la vision de paix et de coexistence dont les habitants de la région ont besoin et qu'ils méritent.

Cette lettre s'inscrit dans l'abondante série de lettres qui l'ont précédée et où se trouve décrite en détail la campagne de terrorisme que mènent les Palestiniens depuis septembre 2000.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session, au titre des points 36 et 160 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Yehuda **Lancry**
